



DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET  
DE LA CULTURE

Service de l'enseignement spécialisé  
et de l'appui à la formation (SESAF)

**Office des écoles en santé (ODES)**

Bâtiment administratif de la Pontaise  
1014 Lausanne

Journée cantonale de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire

23 avril 2009

**Intervention de M. Serge Loutan, Chef du Service de l'enseignement spécialisé et  
de l'appui à la formation**

Mon propos se situe entre l'affirmation des principes de politique publique et leur mise en œuvre, mise en œuvre qui sera développée de manière théorique par Martine Bantuelle et concrète par le Dr Olivier Duperrex. Je me bornerai donc à illustrer la question relevée par la Cheffe du DFJC, à savoir le difficile dialogue entre politique publique déterminée par l'autorité et intégration dans le quotidien de l'établissement.

Je vais prendre un exemple récent et tout à fait intéressant sur la question des premier et deuxième axes décrits par Mme Lyon, c'est-à-dire l'axe d'intervention qu'on pourrait appeler de pure santé publique et l'axe d'apprentissage, d'objectif pédagogique. C'est celui de l'éducation sexuelle. Nous avons, en accord avec le Service de la santé publique (SSP), mandaté l'IUMSP pour faire une évaluation des prestations du service d'éducation sexuelle de ProFa dans les établissements. Cette étude nous apprend ou nous confirme notamment que la forme choisie pour ce type d'action est opportune. Comme les questions qui portent sur la sexualité sont de l'ordre de l'intime, il est souhaitable de permettre au enfants et aux adolescents de bénéficier de l'intervention d'une personne extérieure à l'école, comme le sont les animatrices ProFa.. Ce qui nous est également indiqué par la recherche, c'est qu'il convient de trouver le moyen, mieux encore qu'aujourd'hui, de mettre en relation cette dynamique individuelle avec une dynamique d'apprentissage. On comprend dès lors que, pour les élèves les plus jeunes, c'est avec le maître, la maîtresse généraliste que ces questions devraient être coordonnées, alors que, plus tard dans la scolarité, il s'agit d'interpeller les programmes et les enseignant-es de certaines disciplines, notamment les sciences. Mettre en cohérence ces deux regards, ces deux approches du même domaine, c'est effectivement chercher à détricoter, puis reticoter la relation entre la prévention et la pédagogie. C'est ce que l'ODES se chargera de faire, en collaboration avec ProFa dans les mois qui viennent.

Je souhaite également évoquer la question qui a été abordée par la cheffe de département, cet ambitieux projet de faire des établissements des écoles en santé. Il y a quelques années déjà, nos précurseurs, qui avaient pour tâche de structurer le domaine de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire, ont créé l'ODES, Office des écoles en santé. Vous le savez, à la demande de nos deux chefs de département, la direction interservice (SESAF, DGEO, DGEP, SPJ, SSP, OMSV) a la charge de permettre à cet office de devenir une unité interinstitutionnelle, mais le terme d'école en santé a été maintenu, marquant ainsi la volonté politique de respecter l'idée d'une institution, d'une école promotrice de santé. Cependant, nous savons, vous savez, que c'est difficile de faire coïncider des besoins qui sont identifiés dans les établissements et des besoins qui émanent d'une définition de politique de santé publique. Nous avons encore beaucoup à travailler sur cette mise en cohérence, sur le fait que ces priorités ne sont pas toujours partagées avec la même motivation. J'imagine que, si nous faisons un sondage au sein de vos établissements, ce serait surtout autour des questions d'incivilités et de violence que des priorités se

Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF)  
Office des écoles en santé (ODES)  
www.vd.ch/odes – T 41 21 316 33 33 – F 41 21 316 33 30  
info.odes@vd.ch



dessineraient. Nous devons, ensemble, tenir compte de ces intérêts et regards complémentaires. C'est ce qui a guidé l'organisation de cette journée, notamment dans le choix des sujets d'ateliers.

En conclusion, il me reste à évoquer rapidement la question de la mutation de l'Office des écoles en santé en Unité des écoles en santé. Rapidement car il s'agit essentiellement d'une question de back office. Si cette restructuration se passe bien, le terrain ne devrait que peu s'en apercevoir. Le processus est en route, il a commencé à l'intérieur de l'office, sur des aspects de fonctionnement. Des changements plus formels devraient devenir effectifs dans les mois qui viennent notamment par la création de la fonction de chargé de mission, fonction qui devrait réancrer ces politiques plus clairement au sein des directions d'enseignement (DGEO et DGEP) dont les établissements sont les acteurs de terrain. Par ailleurs, les collaborateurs de l'ODES font un travail remarquable de réflexion sur la manière de mieux, encore mieux travailler ensemble et avec les acteurs de la promotion de la santé et de la prévention scolaire sur le terrain. Une des questions que vous savez ouverte, c'est celle de la transformation des animateurs de santé et des médiateurs en répondants de PSPs. Jean Schaer et Igor Rothenbühler, responsables de ces deux groupes, vont poursuivre avec vous cette réflexion qui ne remet pas en cause la nécessité, pour les établissements et les jeunes, de ces deux types d'intervention. La mutation sera progressive et respectera la capacité du système et des personnes à assumer les changements et à assurer des prestations de qualité.

Deleted:

Formatted: Font: 11 pt